



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 23 Juin 2022 à 20 heures 30

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance

Administration Générale :

- D2022/30 - Nomination de Monsieur Denis RIVON et de Madame Alyette MASSON dans leur fonction de conseiller municipal, suite aux démissions de Madame Dominique DUBARRY et Monsieur Daniel RIPOCHE.
- D2022/31 - Election de deux adjoints au Maire
- D2022/32 - Indemnités attribuées aux élus dans le cadre de leurs fonctions.
- D2022/33 - Modification de la composition des commissions municipales.
- D2022/34 - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : modification de la composition des membres élus.
- D2022/35 - Commission consultative des services publics locaux – modification de la composition des membres.
- D2022/36 - Comité de jumelage de la ville de Mios – Modification des représentants du conseil municipal.
- D2022/037- Modification des représentants de la commune à la mission locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre.
- D2022/38 - Modification des représentants siégeant auprès de l'Assemblée Générale de L'Agence Technique Départementale « Gironde Ressources ».

Communication/Culture :

- D2022/39 - Demande de Subvention au Département de la Gironde dans le cadre de l'Appel à Initiatives Locales de Développement Social (AILDS), pour la manifestation « Fête du Parc ».

Sécurité :

- D2022/40 - Convention à intervenir entre la commune de Mios et le garage Burgana, pour la mise en fourrière de véhicules.

Ressources humaines :

- D2022/41 - Recours aux contrats d'apprentissage.

Jeunesse :

- D20229/42 - CAP 33 - Année 2022 - Adoption de la convention de partenariat entre le Conseil Départemental et la commune de Mios.
- D2022/43 - Délégation de service public portant sur la gestion de la structure multi-accueil « l'Ile aux Enfants » de Mios. Décision du conseil municipal sur le choix du délégataire qui lui est proposé ainsi que sur le contenu du contrat de concession, après avis de la commission de concession. Autorisation donnée à Monsieur Cédric PAIN, Maire, de signer le contrat.
- D2022/044 - Tarifications de l'Espace Jeunes.

Aménagement du territoire :

- D2022/45 - Reconduction de la convention relative à la réalisation par le SDIS de la Gironde des opérations de contrôle des Points d'Eau Incendie (P.E.I.) publics et à la gestion administrative des P.E.I. privés.
- D2022/46 - Développement de centrale photovoltaïque sur toiture ou ombrière – Convention d'occupation temporaire.

Urbanisme :

- D2022/47 - Acquisition d'une partie de la parcelle AO 1056, emplacement réservé n°16 du Plan Local d'Urbanisme.
- D2022/48 - Vente de terrains communaux à la SARL Le Parc du Val de l'Eyre dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Terres Vives, Eco-domaine de Mios.
- D2022/49 - Taxe locale sur la publicité extérieure (T.L.P.E.) – Tarifs 2023.
- D2022/50 - ZAC Terres Vives, éco-domaine de Mios: Avenant 6 au traité de concession d'aménagement.
- D2022/51 - Délégation du droit de préemption urbain sur le périmètre de la ZAC Terres Vives, éco-domaine de Mios, à l'aménageur.
- D2022/52 - Projet Gisèle HALIMI : dénomination de nouvelles voies.